

PROGRAMME DE LA FORMATION

Préparation aux épreuves écrites – 42 heures

Epreuve 1 : Règlementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes





Epreuve 2 : Révision légale et contractuelle des comptes

Documentation numérique fournie en dehors des mémentos à acquérir

Contenu de la formation

- Utilisation de la documentation : définition, compréhension, utilisation et méthode de recherche rapide et efficace
- Réalisation de cartes mentales
- Rappel de la déontologie et de la réglementation de l'expert-comptable et du CAC
- Parcours de l'actualité
- Travail à partir d'une très bonne copie
- Travail sur des sujets types et sur des cas supplémentaires
- Programme spécifique pour ceux qui ont déjà passé l'(les) épreuve(s)
- Identification des thèmes susceptibles de tomber
- Méthodes de travail et outils développés utiles pour le mémoire ou la notice

ORGANISATION DE LA FORMATION

	Lieu	8 rue de l'amitié à Sainte-Clotilde
	Déroulement des séances	Les stagiaires seront regroupés et l'intervenante en distanciel
	Supports	La documentation numérique est fournie par l'intervenante en dehors des mémentos à acquérir
	Coût	2 520 € net

FORMATRICE

Chantal MIFETOU

Expert Comptable, Commissaire aux Comptes,

- Membre du jury du DEC depuis plus de 30 ans,
- Ancien membre du comité d'attribution de crédits de Paris Initiatives Entreprises,
- Formatrice à l'attention des experts-comptables et des cadres de banques,
- Formatrice à la préparation à l'examen final de l'expertise comptable,

CALENDRIER DE LA FORMATION

Lundi 14 juin
Mardi 15 juin
Mercredi 16 juin

8h30 - 16h30 avec une pause
d'1h pour le déjeuner

Lundi 21 juin
Mardi 22 juin
Mercredi 23 juin

8h30 - 16h30 avec une pause
d'1h pour le déjeuner

Après 16h30, la salle de cours restera à disposition des stagiaires afin qu'ils puissent effectuer le travail qui sera à faire pour le lendemain

Pour plus de renseignements ou effectuer votre pré-inscription, rendez-vous sur : www.axedec.fr

